



## Déclaration SAEC-SUD énergie CE du CNPE CIVAUX du 31/01/2019.

Mr le président.

Notre organisation syndicale vous avait alerté, lors du CE du mois de Novembre 2018, de la situation des salarié/es de l'entreprise SAMCIC.

Suite à l'expiration du contrat de SAMCIC le 30 Novembre 2018 et après appel d'offre, les salarié/es ont basculé sous le giron de ISS.

Une pratique avait cours depuis de nombreuses années pour les salarié/es de SAMCIC, celle de se voir remettre un chèque cadeau par leur employeur à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Malheureusement il n'en fut rien, SAMCIC étant mis sur la touche et ISS à peine arrivé leur signifièrent une fin de non-recevoir.

La Direction s'était alors engagée à jouer les médiateurs et ramener à la raison l'une ou l'autre des 2 parties puis de faire un point mi-Décembre.

Nous avons également sollicité la Direction afin de faire un geste envers ces salarié/es si aucune avancée n'était à constater.

Après plusieurs échanges avec la Direction, le statut quo était toujours à déplorer le 10 Janvier, les arguments avancés par la Direction s'apparentant plus à une dérobade qu'à une réelle volonté de solutionner le problème.

**Face à ce constat désolant, notre organisation syndicale a pris l'initiative de réparer cette injustice et d'offrir un chèque cadeau de 40 euros aux 18 salarié/es permanent/es sur le site de Civaux.**

Malgré nos petits moyens (rappelons que notre organisation syndicale est la seule à ne pas percevoir de subventions patronales), il nous a paru important que ces précaires, cette armée de cendrillons sans chaussures de verre, celles qui nettoient nos merdes depuis tant d'années, ne soient pas laissés pour compte.

Nous pensons que la Direction du CNPE, dans sa grande générosité, devrait prendre la décision de faire un geste elle aussi, elle en sortirait grandie (si toutefois, tous les fonds de solidarité n'ont pas été versés à Mr Fabien Galhié).